



REPUBLIQUE TOGOLAISE



co-financé par l'Union Européenne



Mise en œuvre par



Togo : Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)

Appui à la participation citoyenne : élément clé à la mise en place d'une gouvernance locale inclusive et représentative.

Contexte et défis

Le Togo a connu en juin et août 2019 ses premières élections communales organisées depuis plus de trente ans. L'installation de nouveaux élus implique des changements dans l'organisation, le fonctionnement et la gestion des collectivités locales entraînant de nouveaux défis liés à la pratique de la gouvernance locale. Parmi ces défis, figure celui de placer la participation citoyenne à l'orientation, la définition et la mise en œuvre des politiques publiques en tant que garants de leur succès.

La participation citoyenne à la gouvernance locale assure en effet que les politiques publiques et les objectifs de développement local prennent en compte les besoins exprimés par les populations. Elle permet à l'ensemble des communautés locales d'être représentées dans les différents processus et mécanismes de prises de décisions visant à prioriser les actions de développement nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle renforce par la même occasion l'adhésion des populations aux politiques de développement mises en œuvre par la commune pour améliorer les services fournis aux citoyens.

En développant une culture et une pratique effective de la participation citoyenne, le Togo favorise d'une part la cohésion sociale, un moyen de gagner la confiance des citoyens envers les principaux acteurs de la gouvernance locale, mais aussi et surtout une citoyenneté responsable.

Le Togo est aujourd'hui engagé dans un processus de décentralisation : au-delà des élections communales, le cadre juridique actuel reconnaît l'importance de l'implication des citoyens à certains maillons de la



Nom du programme	Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)
Sous mandat de	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et l'Union européenne (UE)
Organisation de mise en œuvre	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone d'intervention	Togo, zones d'intervention : Tchaoudjo1, Ogou1, Zio1, Tone1, Kozah1, Kloto1, Oti1, Bassar1, Binah1, Sotouboua1, Tchamba1, Amou1 et Yoto1
Partenaires (politique et de mise en œuvre)	Ministère de l'Administration Territoriale, de Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT)
Durée	11.2016 – 01.2022
Volume financier	28.214.696 EUR

chaîne de délivrance des services de base et dans la définition des politiques publiques. Cependant, de nombreux défis restent à relever pour assurer une participation citoyenne effective à la gestion locale.

Objectifs et approche

L'appui du ProDeGoL vise à contribuer à une gestion communale efficace et participative à travers la prise en compte de l'opinion publique dans le choix des stratégies de développement communal à adopter, le renforcement du contrôle citoyen à l'action publique et à la reddition des comptes. L'ensemble de ces aspects favorise l'exercice de la démocratie au sein des collectivités territoriales.

L'approche systémique et participative se trouve au cœur des différents domaines d'appuis apportés aux communes appuyées par le ProDeGoL pour favoriser / assurer la participation citoyenne : élaboration et suivi de la mise en œuvre des plans de développement communaux, élaboration participative du budget, mise en place de cadres de concertation et d'échange pour l'amélioration des services de bases et l'augmentation des recettes communales, institutionnalisation du bureau du citoyen... Cette approche vise donc à permettre à la population de s'adresser ses propositions et préoccupations à l'administration locale, d'exercer un contrôle de l'action publique et d'accompagner les gouvernements locaux à améliorer les services de bases aux populations. Elle encourage également les exécutifs communaux à la redevabilité et la transparence de leur gestion.

Pour chacun de ces domaines, l'appui du programme met en valeur l'intérêt mutuel qu'ont les administrateurs et administrés à pratiquer une gestion communale participative, afin de permettre une véritable appropriation de ce mode de gestion.

La stratégie d'appui se décline en trois volets :

- l'appui institutionnel au niveau national et local pour la mise en place des outils et mécanismes de participation citoyenne permettant l'implication systématique des citoyens à la gestion communale
- le renforcement des connaissances et des capacités des élus et équipes techniques des communes d'une part et des représentant.e.s des différentes couches sociales de la population d'autre part à propos des rôles de chacun au sein des différents processus participatifs et à l'utilisation des outils de participation citoyenne.
- l'appui technique pour accompagner les des élus et leurs équipes techniques dans la mise en place et l'opérationnalisation d'une gestion communale participative.

Résultats obtenus

- **Le bureau du citoyen est institutionnalisé.** Sa mise en place dans toutes les 117 communes est désormais obligatoire conformément à la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales.
- **Dans les 13 communes appuyées par le ProDeGoL les administrateurs consultent les citoyen.ne.s** lors des principaux processus de gestion communale (élaboration du plan de développement communal, élaboration du budget communal ou reddition des comptes).



Les populations d'Atakpamé s'informent sur l'avantage de la création de bureau du citoyen. © GIZ

- **600.000 habitants des communes de Tone1, Kozah1, Tchaoudjo1, Ogou1, Kloto1 et Zio1** bénéficient de meilleures prestations de services communaux grâce à la prise en compte de leurs besoins exprimés lors de sessions d'informations, d'échanges et de concertation du quadrilogue et du Bureau du Citoyen (p.ex. fora dans les quartiers, émissions radios, réunions des cadres de concertation).
- **Les capacités de 90% des membres des cadres d'échanges et de concertation** (représentant.e.s des différentes couches sociales de la population tels que organisations de jeunes, de femmes, de personnes handicapées, comités de développement de quartiers, Bureau du Citoyen) et élus et techniciens communaux des communes de Tone1, Kozah1, Tchaoudjo1, Ogou1, Kloto1 et Zio1 ont été renforcé sur des thématiques telles que le contrôle citoyen de l'action publique, l'élaboration et le suivi participatif des plans de développement communaux et la reddition des comptes.
- **Plus de 50 000 citoyen.ne.s sont informés** et peuvent s'impliquer dans le processus d'élaboration et présentation publique du budget, du plan de développement communale et dans les solutions apportées dans les cadres de concertations communaux par les représentants de la société civile pour l'amélioration des services fournis aux citoyen.ne.s.

Impacts attendus à l'horizon 2022

- **Un guide permettant aux citoyen.ne.s et à la société civile** d'acquérir les méthodologies pour pratiquer le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) est élaboré et mis à disposition des organisations de la société civile des 117 communes du Togo.
- **Un guide à l'intention des citoyen.ne.s** est élaboré et mis à la disposition des citoyen.ne.s des 117 communes du Togo pour leur permettre de mieux comprendre leurs rôles et devoirs, le principe de la décentralisation et le rôle et fonctionnement de la mairie.
- **Les faitières des comités de développement de quartier, les bureaux du citoyen et les quadrilogues de six communes** sont fonctionnels et rendent régulièrement compte de la gestion communale.
- **La version actualisée du guide méthodologique de création et de fonctionnement du bureau du citoyen** est disponible et facilite la mise en place des bureaux du citoyen dans les 117 communes du Togo.

Publié par : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège social : Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet : Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)
GIZ/ProDeGoL
27, Rue des Rossignols
Kodjoviakopé, BP 1510 Lomé Togo
prodeg@giz.de
+228 22 21 00 55 / +228 22 21 84
<https://www.giz.de/de/weltweit/15006.html>

Responsable : Dr. Omnia Aboukorah-Voigt, omnia.aboukorah-voigt@giz.de

Auteur : Ayelevi Adjo Nubukpo / Carina Kern

Design/Layout GIZ

Photo crédits GIZ/ProDeGoL

Le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) est mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), cofinancé par l'Union européenne et mis en œuvre par la GIZ (la coopération technique allemande).

La GIZ est responsable du contenu de cette présentation.

Date Octobre 2020, Lomé